

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le troisième (3^e) jour du mois de décembre 2018, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Madame Diane Dufour, ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert, Claude Poulin et Dany Tremblay, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 04 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 18-12-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption, en y ajoutant le point suivant :

5.4.2 Mandat à une firme pour procéder à des relevés topographiques.

Note LE BON COUP

Monsieur le maire félicite la Corporation de divertissement et de développement de Baie-des-Rochers pour sa bonne gestion de l'énergie de la Chapelle de Baie-des-Rochers.

Rés # 18-12-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 NOVEMBRE 2018

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 novembre 2018, et ce, avec dispense de lecture, une copie dûment conforme ayant été transmise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec.

Rés # 18-12-03 COMPTES

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1806546 à C1806621 et L1800063 à L1800067)	156 457,44 \$
Salaires, rémunérations des élus	47 661,23 \$
- Déplacements	4 045,63 \$
TOTAL	208 164,30 \$

Rés # 18-12-04 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 233 – ABROGEANT LE RÈGLEMENT N° 178, FIXANT DE NOUVELLES NORMES SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 233, abrogeant le règlement N° 178, fixant de nouvelles normes sur le traitement des élus.

Rés # 18-12-05 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 235, IMPOSANT LES TAXES POUR 2019

Avis de motion est donné par la présente, par madame Diane Dufour, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement, portant le numéro 235, relatif aux taux de la taxe foncière pour l'année 2019.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

Rés # 18-12-06 CALENDRIER SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2019

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

À CES CAUSES, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui se tiendront habituellement les lundis et qui débiteront à 19 h 00 :

- lundi le 14 janvier
- lundi le 04 mars
- lundi le 06 mai
- mardi le 02 juillet
- mardi le 03 septembre
- lundi le 04 novembre
- lundi le 04 février
- mardi le 1^{er} avril
- lundi le 03 juin
- lundi le 05 août
- lundi le 07 octobre
- lundi le 02 décembre

QU' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Rés # 18-12-07 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME "EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2019"

Sur proposition monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme "Emplois d'été Canada 2019".

Madame Christine Dufour, secrétaire, est par la présente, autorisée à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 18-12-08 ANNULATION DES COMPTES À RECEVOIR

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'annulation des factures et comptes client suivants :

- Compte client #1275	au montant de	230,95 \$;
- Facture TPF1600744	au montant de	9,06 \$;
- Factures TPF1800854 et TPF1700356	au montant de	1 751,28 \$;
- Facture TPF1800319	au montant de	1 049,38 \$.

Note DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Tous les membres du conseil municipal ont déposé leur *déclaration des intérêts pécuniaires* dans le délai prévu à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2), sanctionnée le 23 juin 1987 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1988.

Que le tout soit transmis au MAMH.

Rés # 18-12-09 RATIFIER L'ACHAT D'UN « ORDINATEUR PORTABLE »

ATTENDU QUE nous avons demandé et reçu trois (3) propositions, relativement à l'achat d'un ordinateur portable, soit de la part des entreprises "Équipements GMM inc.", "Services Info-Comm" et "Services De Documents (SDD)";

ATTENDU QUE l'entreprise " Équipements GMM inc.", a soumis le plus bas prix;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier l'achat d'un ordinateur portable auprès de l'entreprise "Équipements GMM inc.", selon la proposition déposée le 15 novembre 2018, au prix de 626,08 \$ (plus taxes). Cette somme sera prise à même le *Fonds général d'administration*.

Rés # 18-12-10 MODIFICATION DU BAIL CONCLU AVEC « ACCÈS-CONSEIL ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS »

ATTENDU QUE le locataire de notre local du 505-B rue Saint-Laurent a été avisé par « courriel », en date du 27 février 2018, qu'il y aurait un possible ajustement du coût du loyer au 1^{er} mai 2019, suite à l'abolition de la taxe d'affaires que l'entreprise n'a plus à payer à la municipalité depuis le 1^{er} janvier 2018 ;

POUR CE MOTIF, Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser l'entreprise *Accès Conseil Assurances et services financiers* » que lors du renouvellement du bail relatif à la location d'un espace dans l'immeuble communément appelé *Presbytère de Saint-Siméon*, soit au 1^{er} mai 2019, celui-ci sera porté à 500 \$ par mois. Ce montant comprend l'indexation de l'indice du prix à la consommation (IPC).

Note DÉPÔT DU REGISTRE DES DONNS REÇUS

Tel que le prévoit la *Loi sur l'éthique et la déontologie*, madame Sylvie Foster, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose au conseil un extrait du « registre public des déclarations faites par un membre du conseil ou par un employé ». Aucun élu et aucun employé n'a déclaré avoir reçu de « don, marque d'hospitalité ou tout autre avantage » de plus de 200 \$ au cours de douze (12) derniers mois.

Rés # 18-12-11 NOMINATION DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE M. Carl Chamberland n'occupe plus le poste de directeur du service de sécurité incendie ;

ATTENDU QUE M. Yoan Savard assume actuellement le poste par intérim ;

ATTENDU les recommandations du service de sécurité incendie ;

POUR CES MOTIFS, Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Yoan Savard au titre de directeur du service de sécurité incendie.

Rés # 18-12-12 APPROBATION DU NOUVEL ORGANIGRAMME DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le nouvel organigramme du service de sécurité incendie. L'équipe est composée de :

M. Yoan Savard, Directeur

M. Carl Chamberland, Directeur adjoint

M. Régis Desbiens, Lieutenant

M. Alexandre Harvey, Lieutenant

Tous les autres pompiers

Rés # 18-12-13 FORMATION EN SÉCURITÉ INCENDIE – POMPIER 1

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Mme Marie-Pier Gagnon, M. Mario Guérin, M. Patrice Lavoie-Lapointe, M. Jérôme Tremblay et M. Michel Kowalew à suivre la formation « *Programme Pompier 1* », donnée par la Ville de La Malbaie, selon l'offre déposée le 30 novembre 2018.

Rés # 18-12-14 SOUMISSIONS REÇUES POUR LA FOURNITURE DE MACHINERIE, SUR UNE BASE HORAIRE, POUR 2018 - 2019

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a procédé à un appel d'offres publiques pour la fourniture de machinerie sur une base horaire (résolution 18-10-09), pour la période comprise entre le 1^{er} décembre 2018 et le 30 novembre 2019;

ATTENDU QUE quatre (4) entreprises ont déposé un prix au taux horaire, pour la location de la machinerie qu'elles possèdent, incluant les frais de déplacement, soit :

- Fernand Harvey & fils inc.
- Excavation Pascal Lavoie
- Jocelyn Harvey Entrepreneur inc.
- Morneau Tremblay, construction – excavation

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de l'entreprise ayant soumis le prix le plus bas pour chacune des machineries lorsque nous en aurons besoin.

Cette résolution ne s'applique pas lors de procédures d'appel d'offres.

Rés # 18-12-15 ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME « SAUVÉR »

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a procédé à un appel d'offres pour l'achat d'un véhicule électrique, auprès des compagnies suivantes :

- L'Ami Junior Nissan Charlevoix ;
- Bourgeois Chevrolet ;

ATTENDU QUE " L'Ami Junior Nissan Charlevoix " a soumis le plus bas prix ;

POUR CES
MOTIFS

sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder, dans le cadre du « programme SauvÉR », à l'achat d'un véhicule électrique du modèle LEAF-S 2019, auprès de la compagnie « L'Ami Junior Nissan Charlevoix », selon l'offre déposée le 29 avril 2018, soit 38 192,36 \$ (taxes incluses).

Rés # 18-12-16 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LA TAXE D'AQUEDUC

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Claude Poulin, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant la taxe d'aqueduc.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

Rés # 18-12-17 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LA TAXE D'ASSAINISSEMENT

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Jean-Guy Harvey, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant la taxe d'assainissement.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

Rés # 18-12-18 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES TAXES D'ORDURE ET DE COLLECTE SÉLECTIVE

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Réjean Hébert, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant les taxes d'ordure et de collecte sélective.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

Rés # 18-12-19 MANDAT POUR PRÉPARER LES PLANS ET DEVIS POUR LES TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SUR LA RUE BELLEY

ATTENDU QUE nous avons demandé et reçu deux (2) propositions relativement à la confection des plans et devis pour les travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Belley, des firmes suivantes :

- ARPO, Groupe-conseil ;
- HarP Consultant ;

ATTENDU QUE " ARPO, Groupe-conseil " a soumis le plus bas prix ;

POUR CES
MOTIFS,

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de la firme ARPO, Groupe-conseil pour procéder à la confection des plans et devis pour les travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Belley, selon l'offre déposée le 23 novembre 2018, soit 15 850 \$ (plus taxes). Cette dépense est subventionnée par la «TECQ ».

Rés # 18-12-20 EMBAUCHE D'UNE FIRME POUR DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES DE LA RUE BELLEY

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la demande de prix auprès de diverses firmes d'arpentage pour procéder au relevé topographique de la rue Belley. Madame la directrice générale est autorisée à octroyer le contrat à la firme ayant soumis le plus bas prix.

Rés # 18-12-21 CONTRAT POUR LES ANALYSES D'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES POUR 2019 ET 2020

ATTENDU QUE nous avons reçu deux (2) propositions relativement à l'embauche d'une firme pour procéder aux analyses d'eau potable et des eaux usées pour les années 2019 et 2020, des firmes suivantes :

- Groupe EnvironneX ;
- Maxxam Analytics ;

ATTENDU QUE " Groupe EnvironneX " a soumis le plus bas prix ;

POUR CES
MOTIFS

sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de réembaucher la firme Groupe EnvironneX pour procéder aux analyses d'eau potable et des eaux usées, pour les années 2019 et 2020, au coût de base annuel de 3 792 \$ (plus taxes).

Rés # 18-12-22 DÉSAFECTATION DE LA RÉSERVE PRÉVUE POUR LA DÉCONTAMINATION DE NOTRE ANCIEN SITE DE DÉPÔTS DE TRANCHÉES

ATTENDU QU' une somme de 105 000 \$ apparaît aux états financiers du 31 décembre 2017 et que celle-ci est affectée à la « gestion des matières résiduelles » ;

ATTENDU QUE la municipalité s'est départie du terrain concerné ;

POUR
CES MOTIFS, Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de désaffecter la somme de 105 000 \$ du fonds de réserve affectée à la gestion des matières résiduelles et de l'approprier aux prévisions budgétaires 2019.

Rés # 18-12-23 RATIFIER LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE PROGRAMME « PSAPP »

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la demande d'aide financière présentée dans le cadre du Programme de subventions de projets liés aux activités de promotion de la santé et de prévention (PSAPP) du « Plan d'action régional de santé publique 2016-2020 de la Capitale-Nationale », pour le projet de « cuisine collective » au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay (CCRMT). Que madame Johanne Dallaire est autorisée à signer les documents à cet effet.

Rés # 18-12-24 VENTE DE TERRAINS INCLUANT L'ANCIEN SITE DE DÉPÔT EN TRANCHÉES

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a procédé à un appel d'offres public pour la vente, par soumissions publiques, de terrains incluant l'ancien site de dépôt en tranchées;

ATTENDU QUE nous avons reçu des soumissions de la part de :

- M. Simon Tremblay ;
- Mmes Manon et Christine Dufour et M. Michel Dufour ;
- M. Kevin Fortin ;
- M. Shany Mercier ;
- Morneau Tremblay inc.;

ATTENDU QUE Mmes Manon et Christine Dufour et M. Michel Dufour ont soumis le plus haut prix ;

EN
CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la vente desdits terrains, incluant, notre ancien « site de dépôt en tranchées (DET) », connu sous les lots numéros « 5 728 098 et 5 728 104 », à Mmes Manon et Christine Dufour et M. Michel Dufour au montant soumis, soit 36 000 \$.

La municipalité demande à l'acheteur de prendre en considération le passage des motoneiges du Club Les Aventuriers de Charlevoix sur lesdits terrains.

Que monsieur le maire Sylvain Tremblay et la directrice générale, Mme Sylvie Foster sont autorisés à signer le susdit acte au nom de la Municipalité de Saint-Siméon.

**Rés # 18-12-25 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À TOURISME CHARLEVOIX
POUR L'ACHAT D'UNE BORNE INTERACTIVE**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière à Tourisme Charlevoix pour l'achat d'une borne interactive, dans le cadre du Programme « EPRT », selon la proposition de la firme Numax, datée du 22 novembre 2018.

**Note PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER DU CAMPING
MUNICIPAL POUR 2018**

Madame la directrice générale, Sylvie Foster, présente au conseil municipal le rapport financier du Camping municipal de l'année 2018. Le conseil municipal transmet une motion de félicitations aux employés.

Rés # 18-12-26 RENOUELEMENT DE LA LICENCE DE BINGO POUR 2019

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Christine Dufour, secrétaire, à procéder à une demande de renouvellement de la licence annuelle de "bingo" venant à échéance le 7 février 2019, auprès de la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec. Il est à noter que les événements se dérouleront en alternance, soit au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay ou au camping municipal. Cette licence est gratuite.

Rés # 18-12-27 ENTRETIEN DE LA PISTE DE SKI DE FOND HIVER 2018-2019

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un contrat à M. Noël Lizotte pour procéder à la préparation et à l'entretien de la piste de ski de fond municipale pour l'hiver 2018-2019, au prix de 2 000 \$ pour la saison. Les travaux seront effectués avec le VTT de la Municipalité, incluant l'essence. Le paiement sera fait à raison de seize (16) versements hebdomadaires consécutifs de 125 \$ chacun.

Rés # 18-12-28 ASSOCIATION DES MENEURS DE CHEVAUX DU SAGUENAY – LAC-ST-JEAN

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de L'Association des Meneurs de Chevaux du Saguenay – Lac-St-Jean pour la tenue d'une activité le 9 février prochain, au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay, dans le cadre du Carnaval de Saint-Siméon, au coût de 800 \$. Que la directrice générale, Mme Sylvie Foster, est autorisée à signer le protocole à cet effet et à verser le montant requis.

Rés # 18-11-29 COTISATION AUPRÈS DU SERVICE D'AIDE COMMUNAUTAIRE DE CHARLEVOIX-EST (SACC)

CONSIDÉRANT que le SACC demande à notre municipalité une aide financière de 731,40 \$, représentant un quote-part de 0,60 \$ par habitant ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Siméon prête actuellement un local au Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est (SACC) ;

CONSIDÉRANT que les Chevaliers de Colomb de Saint-Siméon (Conseil 9035) contribuent annuellement au financement dudit service ;

À CES CAUSES, Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est majoritairement résolu, de verser une aide financière de 300 \$ au Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est (SACC).

Rés # 18-12-30 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

-	Fondation Carmel Roy	100,00 \$
-	Comité des Pompiers volontaires	1 000,00 \$
-	FQM, cotisation 2019	1 557,04 \$
-	Opération Nez-Rouge	25,00 \$

Rés # 18-11-31 APPUI À LA MAISON LA MONTÉE

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer « La Maison La Montée » dans ses démarches pour recevoir une aide financière auprès de la « Condition féminine Canada » qui a lancé un appel de proposition du renforcement des capacités visant à améliorer la vie des femmes qui contribuera efficacement à la contribution de la légalité entre les sexes.

CORRESPONDANCE :

- **MARIE-JOSÉE ET CHRISTIAN TREMBLAY**

Proposition de développer une bleuetière sur le terrain de l'ancien site de dépôt en tranchées.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 41 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 18-12-32 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 41.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale